

Le Courriel d'information

n°337 – Mardi 03 juin 2002.

DETTE, EAU ET ALIMENTATION

Dans ce numéro

1. A propos d'eau (Par Anthony Stoppard & Par Kanaga Raja)

Afrique du sud : D'après un nouveau rapport, l'eau et l'électricité ont été coupées pour près de 10 millions de personnes parce qu'elles ne pouvaient pas payer leurs factures et 2 millions de personnes ont été expulsées de leurs logements pour les mêmes raisons. Ghana : D'après ce document, l'une des conditions afférentes au versement de la prochaine tranche d'emprunts exige que le Ghana procède au recouvrement total de coûts dans les services publics et que le Public Utility Regulatory Commission, un organisme indépendant, mette en place une formule d'ajustement du prix automatique pour l'électricité et l'eau.

2. Ensemble faisons annuler la dette (Par Dette et Développement)

Cet article est publié dans le cadre de la semaine d'actions pour l'annulation de la dette. 17-23 juin 2002. Voir aussi Courriel 335, 333 et 332 ou des articles ont été publiés précédemment sur cette semaine d'actions. Aujourd'hui les créanciers privés, financer les annulations de dette et mobilisation à Paris le 19 juin.

3. Le Profit pour quelques uns ou l'alimentation pour tous (Par Forum des ONG sur la souveraineté alimentaire)

Souveraineté alimentaire, Droit à l'Alimentation et Alternatives au Modèle Industriel de Production Agricole sont des éléments clefs de toute stratégie visant à éliminer la faim et la malnutrition. A la fin du Sommet Mondial de l'Alimentation de 1996, les ONG /OSC présentes avaient adopté une déclaration portant le titre "Le profit pour quelques uns ou l'alimentation pour tous", indiquant que les mesures et les activités envisagées dans le Plan d'Action ne suffiraient pas à réaliser des avancées majeures dans la réduction du nombre des affamés dans le monde. Malheureusement, cette analyse de la société civile s'est avérée juste.

4. La seconde Conférence internationale de solidarité Asie-Pacifique (Par Pierre Rousset) La conférence de Sydney était intéressante à plus d'un titre. Elle reflète un long travail de solidarité engagée en Australie vis-à-vis de l'Asie (avant tout Timor-Est, l'Indonésie et les Philippines). Elle a une dimension militante immédiate : en 1998, lors de la première conférence de ce type, nous avions manifesté en appui à une grève de dockers, et cette année-ci en soutien à des réfugiés traités de façon inhumaine par le gouvernement. Des mouvements (syndicaux, associatifs) engagés dans les mobilisations contre la mondialisation libérale sont activement présents.

5. Vous avez rendez-vous avec ATTAC

Erratum. A propos de "Réunion secrète à Bruxelles mise sous les projecteurs par des activistes", paru dans le dernier Courriel: "Activist" ne se traduit pas par "activiste" en français, mais par "militant". Le mot "activiste" est très connoté extrême-droite dans l'histoire politique française. C'est celui que l'on employait pour les factieux de l'Algérie française, les OAS, etc. Toutes nos excuses pour cette approximation.

A propos d'eau.

Traduction. Nathalie Abemonty. coorditrad@attac.org traducteurs bénévoles (*)

A – AFRIQUE DU SUD : LES COUPURES D'EAU TOUCHENT PRES DE 10 MILLIONS DE PERSONNES.

Par Anthony Stoppard

D'après un nouveau rapport, l'eau et l'électricité ont été coupées pour près de 10 millions de personnes parce qu'elles ne pouvaient pas payer leurs factures et 2 millions de personnes ont été expulsées de leurs logements pour les mêmes raisons.



Ce rapport, rédigé suite à une étude menée par le Municipal Services Project, une organisation non gouvernementale, et le Human Sciences Research Council (HSRC), conclut que la plupart des sud-africains n'ont pas les moyens de payer pour les services de base les plus essentiels.

Cette étude a été menée en juillet 2001, au moment où l'Afrique du Sud lançait un concept novateur : la gratuité de l'eau et de l'électricité. Les foyers pauvres sud-africains ont droit à un volume d'eau et d'électricité minimum gratuit. La mise en place de ces programmes est déjà bien avancée mais force est de constater leur inexistence dans certaines régions du pays.

Cette initiative du gouvernement semble avoir modifié quelque peu les mentalités vis-à-vis de l'accès aux services publics et le recouvrement des coûts : moins de foyers se sont vus couper l'eau et l'électricité faute de paiement. En plus des expulsions et des coupures d'eau et d'électricité qui ont cependant toujours cours, le doute plane sur l'efficacité de ce programme de gratuité des services. L'accès aux services de base reste un problème majeur en Afrique du Sud.

Toujours selon ce rapport, la qualité de la fourniture de ces services par le gouvernement sud-africain est très variable. Les améliorations sont nettes en termes d'infrastructures mais le bilan est beaucoup moins impressionnant dans le contrôle, la régulation et la gestion de cette sérieuse crise d'accès aux services municipaux de base.

Les gens ne paient pas leurs factures parce qu'ils n'en ont pas les moyens.

La plupart des foyers à faible revenu conservent leurs factures et savent précisément combien ils doivent payer. Ils tentent de trouver des solutions pour payer leurs factures et les arriérés. David McDonald, le codirecteur du Municipal Services Project, explique que ces personnes conservent ces factures sur plusieurs années. Ce n'est pas l'attitude de gens qui ne sont pas responsables et à qui il importe peu de payer les factures.

Une recherche par cas nous montre des situations désespérées où les familles doivent choisir entre payer les factures et acheter des produits de base comme la nourriture et les vêtements.

Ce rapport a été publié alors même qu'une nombreuse délégation du gouvernement sudafricain se rendait à la conférence des Nations Unies sur le financement du développement à Monterrey au Mexique. L'objectif de cette conférence est de trouver des solutions pour financer l'éradication de la pauvreté, accélérer le développement social et la croissance économique des pays pauvres.

Pour cette année, Mbeki a clairement donné la priorité à la réduction de la pauvreté. Manuel l'a soutenu en affectant des montants substantiels au budget alloué à la lutte contre la pauvreté.

Le gouvernement s'est également engagé dans une campagne nationale de recensement de toutes les personnes ayant droit aux allocations sociales, son programme le plus efficace en termes de lutte contre la pauvreté.

Il a recensé 4,3 millions de personnes qui perçoivent des pensions ou des allocations. Il espère faire grimper ce chiffre d'1 million de plus cette année. Il prévoit également de faire bénéficier de son programme de bourses 1,5 million d'enfants de plus.

Dans le même temps, de nombreux habitants des townships ou d'habitations improvisées ont effectué des raccords illégaux au secteur. Ils ont l'électricité mais ne la paient pas.

Eskom, la compagnie d'état qui gère l'électricité, tente de mettre un frein à cette pratique car c'est dangereux et coûte beaucoup d'argent, allant même jusqu'à menacer la viabilité financière des son programme de connexion au secteur de tous les foyers d'Afrique du Sud.

Un petit groupe d'activistes , le Soweto Electricity Crisis Committee et le Anti-Privatization Forum, se mobilisent pour mettre un terme aux coupures d'eau et d'électricité en cas de non paiement et aux raccords au secteur illégaux.

B — GHANA : LES NOUVELLES CONDITIONS D'EMPRUNT DU FMI VONT FAIRE AUGMENTER LE PRIX DE L'EAU

Par Kanaga Raja

Le Fond Monétaire International (FMI), lors des ses négociations avec le Ghana au sujet des conditions des prochains emprunts conformément au Poverty Reduction and Growth Facility (PRGF), continue d'exiger le recouvrement total des coûts dans les services publics.

Un nouveau document du FMI daté du 05 mars décrit les conditions imposées par le PRGF sur les quatrième et cinquième tranches d'emprunts accordés au Ghana. D'après ce document, l'une des conditions afférentes au versement de la prochaine tranche d'emprunts exige que le Ghana procède au recouvrement total de coûts dans les services publics et que le Public Utility Regulatory Commission, un organisme indépendant, mette en place une formule d'ajustement du prix automatique pour l'électricité et l'eau.

Le recouvrement total des coûts, un terme utilisé par la Banque mondiale, implique la suppression des subventions publiques dans les secteurs de l'eau et de l'électricité et la mise en place de tarifs consommateur qui pourront être augmentés jusqu'à ce que le coût total d'exploitation et de gestion de l'eau soit recouvert. Ce type d'opération précède généralement une privatisation, permettant ainsi à la société d'améliorer sa situation financière avant d'être vendue.

D'un autre côté, cette formule d'ajustement automatique du prix devrait prendre en compte les variations du taux de change du cédi. En général, les multinationales utilisent ce système pour se protéger des effets des variations des devises faibles lorsqu'ils investissent dans des pays en voie de développement.

Les négociations entre le FMI et la Ghana ont précédé une annonce faite par la Banque mondiale et le FMI fin février allégeant la dette du Ghana suite à l'initiative du Highly Indebted Poor Countries (HIPC).

Le Ghana est le vingt-sixième pays à bénéficier de cet allégement de dette à l'initiative du HIPC. Il prévoit une réduction de 67 % de ses dettes vis-à-vis de l'International Development Association (IDA) de la Banque mondiale sur les vingt prochaines années et une baisse de 49 % vis-à-vis du FMI sur les huit prochaines années. La Ghana dépense actuellement 7,7 % de son PIB en remboursement de dettes.

Les conditions d'emprunt imposées au Ghana par le FMI et la Banque mondiale ont entraîné une hausse du prix de l'eau de 95 % en mai 2001.Ces nouvelles conditions impliquent que des augmentations de prix seront planifiées.

Selon Rudolf Amenga-Etego de la National Coalition Against Privatisation of Water du Ghana, le gouvernement ghanéen et la Banque mondiale considèrent que le prix de l'eau est inférieur au prix du marché mais il est déjà trop élevé pour la plupart des ghanéens.

Il s'interroge sur la façon dont la population va pouvoir s'en sortir avec ce soi-disant prix de marché en cas de privatisation.

Depuis quelques années, les politiques de la Banque mondiale et du FMI ont tendance à pousser le gouvernement ghanéen à augmenter les tarifs consommateur dans le secteur de l'eau et à céder les droits d'exploitation à des groupes transfrontières.

Cependant, l'opposition à la proposition de privatisation du système urbain de l'eau et à l'augmentation de son prix est menée par de nombreux membres de la société civile ghanéenne provenant de secteurs très différents comme des étudiants, des syndicats, des infirmiers, des agriculteurs et des associations de femmes mais qui pour la plupart adhèrent à la National Coalition Against Privatization of Water.

D'après Sara Grusky, coordinatrice américaine de l'International Water Working Group of Public Citizen, le prix moyen d'un seau d'eau qui était de 400 cédis est passé à 800 cédis après la hausse de mai 2001 (1 dollar américain = 7 000 cédis).

Public Citizen soutient que 35 % de la population ghanéenne n'a pas accès à l'eau potable et que 68 % n'a pas d'installation sanitaire. Plus de 60 % de la population gagne moins d'un dollar par jour et environ 40 % vit en dessous du seuil de pauvreté national. Au Ghana, le revenu moyen per capita est de 390 dollars, ce qui est inférieur à celui de pays sub-sahariens.

Contact pour cet article. International South Group Network (ISGN) Directeur et Editeur: Y. Tandon; Conseiller pour SEATINI: B. L. Das Assistant éditorial: Helene Bank, Rosalina Muroyi and Raj Patel Plus d'informations, contacter SEATINI, Takura House, 67-69 Union Avenue, Harare, Zimbabwe, Tel: +263 4 792681, Ext. 255 & 341, Tel/Fax: +263 4 251648, Fax: +263 4 728695, email: seatini.zw@undp.org Website: www.seatini.org

Ensemble faisons annuler la dette

Par Dette et Développement

A- Les créanciers privés

En finir avec l'irresponsabilité



Le cadre actuel du traitement de la dette des pays du Sud (les créanciers s'y arrogent la double fonction de juge et partie) favorise l'irresponsabilité à la fois économique et juridique des créanciers privés, à la différence des systèmes nationaux qui encadrent leurs pratiques et leur donnent des obligations vis-àvis de leurs débiteurs.

Dans le cadre actuel les créanciers privés sont en effet assurés de récupérer leur mise et même d'engranger des bénéfices substantiels quels que soient leurs comportements, laissant régler la note finale par les pays débiteurs et leurs populations.

Contrairement aux lois économiques classiques le cadre actuel permet aux créanciers privés de ne pas assumer les conséquences des risques qu'ils prennent alors qu'ils font payer une prime de risque importante aux Etats fortement endettés.

De même, si par leurs placements inconsidérés, favorisés par la libéralisation des flux de capitaux, ces créanciers participent à l'émergence d'une crise financière, ils ne sont pas sanctionnés pour leur comportement spéculatif. Les plans de sauvetage du FMI (dont les principaux actionnaires sont les Etats des pays dont sont originaires ces créanciers) leur assurent un retour sur investissement, au prix du gonflement de la dette publique des pays débiteurs.

Une gestion spéculative de la dette favorisée par la montée en puissance des marchés financiers Cette situation touche plus particulièrement les pays à revenu intermédiaires dont les 2/3 de la dette est détenue par des créanciers privés

Le problème posé par l'absence de mécanisme de régulation équitable s'est aggravé depuis une dizaine d'années avec la montée en puissance des marchés financiers dans ce financement extérieur des pays à revenu intermédiaire (via les emprunts obligataires).

Dans les années 80, le financement était essentiellement bancaire. En cas de crises, il était possible de négocier avec de grands consortiums banquiers. Désormais les créanciers privés sont nombreux, anonymes et préfèrent même parfois un contexte instable pour mieux spéculer sur des créances bradées.

Le phénomène des "fonds vautours"

Ce contexte est notamment marqué par l'émergence d'un phénomène inquiétant, celui des "fonds vautours".

Ces fonds spéculatifs profitent des accords de restructuration que les pays débiteurs en difficulté négocient avec leurs créanciers pour spéculer sur les créances de ces pays.

Ils rachètent à d'autres créanciers des créances impayables à des prix bradés, puis poursuivent judiciairement les pays débiteurs afin de recouvrer l'intégralité de la valeur initiale de ces créances ainsi que les intérêts. Ils réalisent ainsi une plus-value gigantesque et mettent à mal les accords de restructuration qui ont pu être signés avec d'autres créanciers. Ces fonds vautours s'attaquent à tous les types de pays, y compris les PPTE.

Pour mettre fin aux effets pervers générés par ce système, un mécanisme d'insolvabilité (tel qu'il existe pour les ménages ou les municipalités au niveau national) applicable aux Etats pourrait être mis en place pour les pays ne pouvant plus rembourser leur dette.

B- Financer les annulations de dette

Le lien entre les allégements de dette et l'Aide publique au développement (APD)

- Les allégements de dette sont comptabilisés comme APD d'après les règles fixées au sein du Comité d'Aide au développement de l'OCDE.
- Si les allégements de dette ne s'accompagnent pas d'une augmentation équivalente du niveau de l'APD, ceux-ci se traduisent alors par un simple tour de passe-passe comptable consistant à redéployer des budgets APD déjà existants, sans libérer de ressources supplémentaires.

L'effet dans les pays concernés se résume alors à un jeu à somme nulle, ce qui est donné d'une main (les allégements de dette) étant repris d'une autre (la baisse des autres formes d'aide).

- Les annulations de dette doivent se traduire par une augmentation au moins équivalente du niveau de l'APD afin qu'elles représentent réellement une amélioration pour la situation des pays concernés.

Le problème de la non additionalité des allégements de dette



En France et dans la plupart des pays créanciers, une partie importante des allégements bilatéraux réalisés dans le cadre de l'Initiative PPTE est en réalité financée par le redéploiement de budgets destinés à la coopération déjà existants. Les allégements de dette bilatéraux représentent déjà 20% de l'APD bilatérale en direction des PPTE sans que le niveau de celle-ci ne progresse, voire diminue en moyenne au niveau des pays donateurs.

Cela signifie que:

- au niveau des pays bénéficiaires de l'Initiative PPTE : les allégements n'apporteront aucune ressource supplémentaire à certains d'entre eux et pourront même parfois s'avérer négatifs.

Le financement des deux premiers pays qui ont bénéficié d'un allégement de dette de la part de la France dans le cadre de l'Initiative PPTE a ainsi réalisé par des ressources prélevées sur des budgets déjà existants de la coopération.

- Le gouvernement français doit respecter ses engagements répétés à financer les allégements de dette par des ressources additionnelles et non par des ressources déjà affectées à d'autres formes d'aide.
- au niveau de l'ensemble des pays pauvres : les allégements de dette accordés dans le cadre de l'Initiative PPTE s'inscrivent dans un contexte de stagnation du niveau global de l'APD (ce niveau est de 0,32% du PNB pour la France et 0,22% pour l'ensemble de l'OCDE alors que les engagements internationaux portent sur 0,7%).
- C- Les pays pauvres ont déjà trop payé

Rassemblement devant le Ministère des Finances et le Club de Paris mercredi 19 juin 2002 à 17h30 place du Bataillon du Pacifique à l'angle du Bd de Bercy et de la rue de Bercy - Métro Bercy (ligne 6 ou 14)

Pourquoi ce rassemblement?

- Au Nord comme au Sud, les citoyens s'engagent aujourd'hui pour plus de solidarité internationale et combattent la logique purement financière de l'économie mondiale.
- La dette des pays du Sud implique un transfert massif de ressources des pays pauvres vers les pays riches.
- Des pays comme l'Argentine s'effondrent tragiquement sous le poids de la dette.

- Le remboursement de la dette pèse directement sur les populations les plus pauvres car cela les prive d'accès à la santé et à l'éducation.
- Déjà 24 millions de personnes dans le monde (550 000 en France) ont signé la pétition exigeant l'annulation de la dette des pays les plus pauvres. Mais le Sud ne voit toujours rien venir.

Pourquoi le Club de Paris?

- Le Club de Paris regroupe les principaux pays créanciers. Cette coalition toute puissante a pour seul objectif d'obtenir le remboursement de la dette quel qu'en soit le prix pour les populations.
- Malgré son impact sur le destin de millions de personnes, cette institution n'existe même pas juridiquement et n'est encadrée par aucun engagement international. Pourquoi aujourd'hui ?
- Malgré des effets d'annonce, les 7 pays les plus riches (G7), dont la France, refusent toujours de s'engager en faveur d'une résolution large, juste et durable au problème de la dette des pays du Sud.
- La réunion du G7 qui se tiendra du 26 au 28 juin au Canada est l'occasion de les interpeller. Joignez-vous à nous!

Contact pour cet article. Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD) 4, rue Jean Lantier - 75001 Paris - Tél. : 0144828153 - Fax : 0144828145 E-mail : dette@ccfd.asso.fr - Site internet : www.dette2000.org

Le Profit pour quelques uns ou l'alimentation pour tous

Document préparé pour le Forum des ONG sur la souveraineté alimentaire et pour le processus de consultation régionale des ONG en vue du Sommet mondial de l'alimentation + 6. Plus d'informations

http://www.forumfoodsovereignty.org/

l'Alimentation : cinq ans après (SMA:CAA) Document politique condensé

La deuxième version du projet du document politique condensé est un texte qui devra être discuté dans toutes les réunions régionales d'ONG lors de la préparation du SMA: CAA. Tous

les commentaires devront être envoyés à L'équipe de rédaction composée de Sarojeni V. Rengam de PAN-Asie & Pacifique (panap@panap.po.my) et de Michael Windfuhr de FIAN-International (windfuhr@fian.org). Tous les commentaires reçus par l'équipe de rédaction seront intégrés. Ce texte servira de base au document politique commun des ONG / OSC qui sera présenté au SMA: CAA en juin à Rome. La structure et le fond du "Document Politique" ont été décidés lors de la dernière réunion des membres du Forum international des ONG / OSC en novembre 2001 à Rome.

"LE PROFIT POUR QUELQUES UNS OU L'ALIMENTATION POUR TOUS " NOUVELLE PERSPECTIVE CINQ ANS APRÈS

Souveraineté alimentaire, Droit à l'Alimentation et Alternatives au Modèle Industriel de Production Agricole sont des éléments clefs de toute stratégie visant à éliminer la faim et la malnutrition.

A la fin du Sommet Mondial de l'Alimentation de 1996, les ONG /OSC présentes avaient adopté une déclaration portant le titre "Le profit pour quelques uns ou l'alimentation pour tous", indiquant que les mesures et les activités envisagées dans le Plan d'Action ne suffiraient pas à réaliser des avancées majeures dans la réduction du nombre des affamés dans le monde. Malheureusement, cette analyse de la société civile s'est avérée juste. Jusqu'ici, la réduction du nombre des personnes souffrant de la faim que l'on a réussi à atteindre reste mineure. La FAO et les Etats membres doivent reconnaître que la mise en oeuvre du Plan d´Action est lente et que le monde est loin de se rapprocher de l'objectif déjà bien modeste de 1996 qui prévoyait la réduction de moitié du nombre de pauvres dans le monde d'ici 2015. Dans son analyse actuelle présentée au Comité de la sécurité alimentaire mondiale, la FAO a identifié les deux principaux obstacles à une meilleure mise en oeuvre : (1) manque de volonté politique et (2) manque de moyens financiers suffisants. Ces deux observations sont certes des descriptions justes des éléments faisant défaut pour une mise en oeuvre réussie. Cependant, nous ne croyons pas qu'investir plus de ressources dans le même modèle de développement agricole permettra de réaliser l'objectif du SMA.

Dans leurs analyses de 1996, les ONG et les OSC avaient insisté sur le fait que ce n'est pas en augmentant un peu plus les doses du même médicament que l'on trouvera le remède

approprié au problème de la faim et de la malnutrition. "Nous proposons un nouveau modèle pour atteindre la sécurité alimentaire qui remet en question beaucoup des hypothèses, politiques et pratiques existantes. Ce modèle, basé sur la décentralisation, est un défi pour le modèle actuel, qui lui repose sur concentration de la richesse et du pouvoir, menaçant aujourd'hui la sécurité alimentaire mondiale, la diversité culturelle et les écosystèmes mêmes qui permettent la vie sur la planète". Les deux vont de pair. Alors que l'on n'a pas mis à disposition assez de ressources (financières et politiques) et que la cohérence de la Déclaration et du Plan d'Action de Rome n'a pas été vérifiée, le texte comporte des recommandations contradictoires. Un examen complet des raisons expliquant l'impossibilité de remplir l'objectif de 1996 (la réduction de moitié du nombre des affamés d'ici 2015) doit également évaluer et remettre en cause le modèle actuel de développement agricole.

Trois thèmes principaux ont été identifiés par les ONG et les OSC au cours de la préparation du Sommet Mondial de l'Alimentation : Cinq ans après. Ces thèmes devront être traités de façon beaucoup plus sérieuse et devenir des éléments clefs du processus de suivi, si l'on veut que les objectifs définis soient atteints.

- (1) Nous avons besoin d'une approche basée sur les droits des questions de faim et de malnutrition. Le but devrait être de donner au droit à une nourriture suffisante une place centrale dans chacune des activités visant la mise en oeuvre du Sommet Mondial de L'Alimentation : en rendant les Etats légalement responsables vis-à-vis des individus vivant sur leur territoire et en traitant la question des responsabilités des autres acteurs outre les (qu'il s 'agisse d´organisations intergouvernementales ou d´entreprises transnationales).
- (2) Le modèle actuel de L'agriculture industrialisée, des méthodes d'élevage intensif, et la surexploitation des ressources halieutiques détruisent modèles les d´agriculture traditionnels et la variété des écosystèmes offerts par la planète. Il est urgent de développer des alternatives à ces modèles de production agricole afin d'aider à protéger la diversité culturelle et biologique de notre planète, ainsi que de faire un usage durable des écosystèmes disponibles.
- (3) Les subventions à l'exportation, les prix artificiellement bas, le dumping rendu légal par



l'OMC sont des éléments caractéristiques du modèle actuel du commerce de produits agricoles. Ces éléments ont un énorme impact négatif sur la majorité des personnes vivant en milieu rural : familles de paysans traditionnels ou communautés indigènes. Il est important de reconnaître le besoin de garantir une souveraineté alimentaire assurée par les paysans et qui offre à ces derniers des opportunités de bénéficier d'un revenu décent et qui limite la main mise de grandes compagnies sur le système alimentaire.

Ces trois thèmes principaux sont repris en détail ci-dessous, décomposés en 11 éléments contenant les revendications politiques correspondantes des ONG et OSC.

I. Une approche de la faim et de la malnutrition basée sur les droits:

1. Le droit à une nourriture suffisante

La Déclaration de Rome commence réaffirmant le droit essentiel à une nourriture suffisante. Le droit à une nourriture suffisante engendre pour les Etats l'obligation de respecter, protéger et garantir le droit à une nourriture suffisante pour toute personne vivant sur leur territoire. Une approche de la faim et de la malnutrition basée sur les droits est un outil puissant dans la mesure où elle permet à chaque individu et aux acteurs de la société civile de tenir leur Etat légalement responsable. Dans notre optique, le refus ou l'incapacité des gouvernements de se conformer à leurs obligations est en partie à l'origine de la prédominance de la faim et de la malnutrition. Les individus ont droit à une nourriture suffisante (cela fait partie intégrante de leurs droits humains), ce qui leur donne la possibilité de mettre en cause leur gouvernement et de les changements de politiques nécessaires. Dans les situations où l'Etat a perdu son pouvoir souverain d'assumer ses responsabilités légales (par d´interventions d´autorités internationales telles que les règles de commerce international ou les programmes d'ajustement structurel ayant des conséquences en matière politique budgétaire), les organisations intergouvernementales doivent également être tenues légalement responsables. Le droit à une nourriture suffisante exige que chaque homme, chaque femme et chaque enfant seul et en communauté avec d'autres aient, à tout moment, un accès physique et économique à une alimentation suffisante, en utilisant pour se la procurer une base de ressource approriée,

dans le respect de la dignité humaine. La réalisation du droit à une nourriture suffisante requiert la disponibilité de nourriture, exempte de substances nocives et acceptable sur le plan culturel, en quantité et qualité permettant aux individus de satisfaire leurs besoins alimentaires. L'accessibilité d'une telle nourriture ne doit pas interférer avec la jouissance d'autres droits humains et doit se faire de manière durable.

* Recommandations : Les ONG et les OSC qui travaillent ensemble à la préparation du Sommet Mondial de l'Alimentation encouragent les Etats à prendre en juin la décision de rédiger un Code de Conduite International sur le Droit à une Nourriture Suffisante, prenant en compte l'avant-projet des ONG internationales établi à la suite du Sommet de Rome. Un tel Code devra régir les activités des Etats et autres acteurs visant à réaliser le droit à une nourriture suffisante aux niveaux national et international. Il devra inclure, d'une part, des règles, conseils, propositions et réglementations pour la mise en oeuvre nationale par les gouvernements, et devra, d'autre part, décrire précisément les responsabilités d'autres acteurs dans la pleine réalisation des droits humains.

2. Accès aux ressources de production

La faim et la malnutrition sont souvent engendrées ou causées par un mangue d'accès aux ressources de production ou à l'exclusion des individus de ces ressources, parmi lesquelles la terre, les forêts, les mers, l'eau, les semences, la technologie, le crédit, etc... Il ne faut pas sous-estimer le fait que l'exclusion sociale, notamment en milieu rural, est probablement la cause majeure de la persistance de la faim et de la malnutrition. Si ces problèmes fondamentaux ne sont pas traités de façon adéquate et si les questions d'accès aux ressources de production ne sont pas placées en tête de l'ordre du jour politique, l'objectif du SMA ne sera pas atteint. Fréquemment, les normes et réglementations nationales discriminent certains groupes de la société en ce qui concerne l'accès à une ou plusieurs de ces ressources de production. Par exemple, les personnes sans-terre sont exclues de la définition et mise en œuvre de politiques de réforme agraire significatives. Les femmes n'ont pas accès au crédit ou sont exclues dans le droit successif. L'accès aux variétés de graines traditionnelles devient de plus en plus difficile du fait de la monopolisation croissante des marchés. L'accès des paysans, des cultivateurs et des cultivateurs indigènes aux graines ainsi que leur capacité d'exploiter ces



graines sont restreints par les brevets déposés sur les semences. Dans un nombre croissant de sociétés, l'accès à l'eau devient un élément essentiel dont dépend la capacité de produire des biens agricoles.

* Recommandations : Permettre aux individus de se nourrir par eux-mêmes exige un processus de réforme agraire intégrale adaptée aux conditions de chaque pays et région. Cette réforme fournira aux paysans et cultivateurs indigènes - offrant aux femmes l'égalité des chances - un accès équitable aux ressources de production (en premier lieu la terre, l'eau et les forêts) ainsi qu'aux moyens de production tels que le financement, la formation et le renforcement des capacités. La réforme agraire doit être reconnue comme une obligation au titre des droits humains incombant aux gouvernements nationaux, et comme une politique publique efficace pour combattre la pauvreté.

3. Droits de la main d'oeuvre agricole

De nombreuses personnes en milieu rural vivent et travaillent en tant qu'ouvriers agricoles, souvent de façon irrégulière comme saisonniers ou journaliers. Ces personnes forment un groupe fréquemment confronté aux problèmes de faim et de malnutrition. Les ouvriers agricoles et les petits paysans qui produisent une grande partie de la nourriture et des produits de base mondiaux sont parmi les plus vulnérables en terme de sécurité alimentaire. En effet, ils représentent, avec leur famille, l'essentiel de la population rurale pauvre dans le monde. Leur vulnérabilité est liée aux difficultés qu'ils ont à s'organiser dans des syndicats en tant qu'ouvriers ou dans des associations de petits producteurs afin d'améliorer leurs propres conditions de travail et de vie. La réalisation du droit des ouvriers agricoles et des petits paysans à une nourriture suffisante ne peut être atteinte que dans un cadre plus large de mesures assurant les droits sociaux et politiques. Les ouvriers agricoles sont les femmes et les hommes qui travaillent à la production mondiale de nourriture et de marchandises dans les champs, les vergers, les serres, l'élevage du bétail, les établissements de transformation primaire que les activités associées telles que la transformation récoltes des conditionnement, la préparation de nourriture d'origine animale, l'irrigation, la gestion des maladies et le stockage des semences. Ils sont ouvriers salariés parce qu'ils ne possèdent ou ne louent ni la terre sur laquelle ils travaillent, ni les outils et équipements qu'ils utilisent. En

cela, ils forment un groupe distinct de celui des paysans. Ils travaillent souvent dans des conditions d'exploitation pour un salaire très bas, sans sécurité sociale et exposés à des risques sanitaires (tels que les pesticides...). Améliorer le statut de ces groupes devrait être un élément primordial de toutes stratégies de lutte contre la faim et la malnutrition.

Recommandations : Il est nécessaire de reconnaître pleinement le droit de tous les travailleurs agricoles salariés y compris les travailleurs saisonniers et migrants d'investir dans des méthodes sûres, durables productives. Ceci inclut le droit de former des syndicats et les droits à la sécurité sociale, les droits au travail et le droit de refuser le travail dans des conditions dangereuses. Dans le cas des ouvriers agricoles, ces droits doivent être basés sur les droits humains fondamentaux tels qu´ils sont définis dans les Normes Internationales du Travail repris dans la Déclaration de 1998 de l'OIT sur les principes et droits fondamentaux, et comme ils apparaissent dans les Conventions de l'OIT No. 87 sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical de 1948 ; No. 98 sur le droit d'organisation et de négociation collective de 1949; No. 29 sur le travail forcé de 1930; No. 105 sur l'abolition du travail forcé de 1957; No. 100 sur l'égalité de rémunération de 1951 ; No.111 concernant la discrimination (emploi et profession) de 1958 ; No. 138 sur l'âge minimum de 1973. Nous exigeons que tous les gouvernements ratifient et mettent en œuvre les conventions OIT existantes qui protègent ces droits. Le droit à une nourriture suffisante comprend le besoin de salaire/revenu décent et de conditions de travail décentes pour les ouvriers agricoles et les petits paysans (notamment de normes de santé, de sécurité et de protection environnementales strictes). En ce qui concerne les travailleurs vivant dans des fermes et sur des plantations, des conditions de vie décentes sont nécessaires.

4. Droits indigènes

Dans de nombreuses régions du monde, les communautés indigènes font face à d'énormes difficultés quand il s'agit de faire reconnaître leurs droits sur leurs territoires, en raison des conflits sur la terre tels que les expulsions forcées ou les aliénations de terre, et en raison de politiques nombreuses et variées qui affectent leur capacité à disposer de leur territoire traditionnel de manière autonome. Les communautés indigènes ont besoin de la pleine reconnaissance de la part de la société de leur

statut et identité culturels, économiques, politiques et sociaux.

- * Recommandations : Nous considérons la reconnaissance des droits, de l'autonomie et de la culture indigènes dans tous les pays comme une condition préalable impérative dans la lutte contre la faim et la malnutrition. Toute aussi impérative est la garantie du droit à une nourriture suffisante de cette population. La reconnaissance des droits de ces groupes comprend l'autodétermination et le contrôle sur leurs territoires, ressources naturelles, système de production et gestion dans les zones rurales, semences, savoir et formes d'organisation.
- 5. Surveillance de la mise en oeuvre des droits humains et approche basée sur les droits au sein de la FAO

Au cours du processus de suivi de Rome + 5, la FAO a certes commencé à travailler avec le droit humain à une nourriture suffisante. Cependant, il manque encore une réelle approche basée sur les droits. La surveillance du processus de suivi du Plan d'Action est assurée au moyen de rapports sur la mise en oeuvre générale, résumant les documents nationaux que la FAO reçoit des gouvernements. Tout mécanisme au sein de la FAO qui pourrait permettre de discuter des progrès ou difficultés des gouvernements nationaux dans leurs programmes de mise en oeuvre et leurs résultats représenterait un premier pas donnant son sens à l'ensemble du processus d'application. La création d'un bureau de la FAO chargé du suivi du SMA permettrait aux membres de la FAO d'identifier les obstacles empêchant la réalisation des objectifs du SMA aux niveaux national et international. Ceci permettrait également aux membres et aux acteurs non étatiques concernés de remédier à ces problèmes. En outre, concernant les projets et le soutien techniques et financiers, la FAO n'a pas encore identifié les domaines ou méthodes de travail permettant de définir précisément comment soutenir la réalisation du droit à une nourriture suffisante des personnes ou communautés affectées.

* Recommandations : L'adoption d'une approche intégrale reposant sur les droits humains à tous les niveaux des politiques de la FAO est fortement souhaitée. Ceci inclura le travail sur les projets techniques et financiers ainsi que le travail de documentation. Les instruments de surveillance utilisés par la FAO devront être élargis pour intégrer la

documentation des éventuelles violations du droit à une nourriture suffisante.

- II. Alternatives au modèle de production agricole:
- 6. L´Agro-écologie : une option importante

Le modèle actuel d'agriculture industrialisée n´est pas durable. Les taux actuels d´utilisation de l'eau, la destruction des sols, le niveau d'érosion du sol, le niveau d'érosion de la diversité biologique (entre autres choses) sont énormes et non durables. Il est évident que L'agriculture industrialisée exploite lourdement la terre et l'environnement. Ironiquement, le système actuelle veut que les formes d'agriculture les plus destructrices reçoivent le plus de subventions et d'attention en ce qui concerne la recherche agricole, la formation et les services annexes. Une évaluation des coûts environnementaux et sociaux de l'agriculture industrialisée fait défaut et devrait être menée de façon régulière au sein des Nations Unies. Les ONG ont déjà rassemblé de nombreuses preuves montrant que les dommages environnementaux et sociaux vont souvent de pair. La croissance de la taille des exploitations dans de nombreux pays est directement liée à l'expulsion forcée de petits paysans. Il est à noter que certains modèles agricoles traditionnels ont eux aussi besoin d'adaptations afin de réduire leurs conséquences néfastes sur l'environnement.

* Recommandations : Nous croyons qu'il faut changer les systèmes d'agriculture et de production alimentaire reposant sur des ressources non renouvelables et sur la surexploitation des ressources et qu'il faut se tourner vers un modèle basé sur des principes agro-écologiques. Plus précisément, ceci exige de nouvelles priorités dans les programmes de recherche et de formation aux niveaux national et international intégrant la recherche paysanne en tant que partie inévitable du processus. Un modèle agro-écologique implique la conservation et l'utilisation durable de la végétation naturelle afin d'empêcher et de réduire l'impact de la sécheresse et de la désertification, et la gestion durable des ressources en eau disponibles. L´utilisation de pesticides et de produits chimiques agricoles devrait être réduite. Des politiques et programmes qui encouragent L'agriculture biologique doivent être mis en oeuvre. Plus généralement, les investissements sociaux et économiques en milieu rural et dans les villages doivent être beaucoup plus importants si l'on veut atteindre l'objectif du SMA. Ceci inclut la création d'emplois diversifiés



rendue possible par une solide économie paysanne décentralisée.

7. OGM / Biotechnologie / Technologie agricole

La quantité existante de ressources génétiques est à notre disposition aujourd'hui en grande partie grâce à des milliers d'années de culture soigneuse et de développement de la part de petits paysans et de communautés indigènes. C'est pourquoi les semences doivent être considérées comme patrimoine de l'humanité. L'accès aux ressources génétiques est essentiel pour la garantie de la sécurité alimentaire. Toute forme de protection par brevets représente un grave obstacle à l'accès des groupes marginaux au point de départ même de l'agriculture. La recherche agronomique aux niveaux national et international devrait moins s'orienter vers L'agriculture industrialisée. La recherche néglige souvent le développement des techniques agricoles nécessitant moins d'intrants et dont le contrôle est facile. Le système actuel des institutions publiques de recherche, pourvues de internationaux, n 'accorde suffisamment d'attention aux changements à effectuer dans l'ordre du jour de la recherche. Plus généralement, la recherche agricole devrait être avant tout basée sur le domaine public et devrait reconnaître les droits des paysans de développer les variétés existantes de plantes et les races existantes d'animaux.

Les Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) sont une menace non seulement pour les familles de paysans et la population rurale pauvre, qui ne peuvent pas se permettre cette alternative coûteuse, mais également pour l'agriculture en général. Les OGM représentent L'expression extrême du paradigme de la révolution verte - faisant de la nature une marchandise -et va produire une uniformité de chaque culture potentiellement très dangereuse. A l'encontre d'un modèle de recherche agricole reposant sur le domaine public, les OGM encouragent la propriété privée des semences. La stratégie des compagnies privées, consistant à provoquer une contamination extensive des cultures dans le but de forcer les paysans à accepter leurs graines onéreuses et les produits chimiques allant de pair, représente un danger pour l'agro-biodiversité (y compris la pollution génétique de variétés sauvages parentes).

* Recommandations : Les ONG et OSC présentes demandent une interdiction de la biopiraterie et des brevets sur les organismes vivants, y compris du développement de variétés rendues stériles par des procédés de manipulation génétique. L'ordre du jour de la

recherche agronomique internationale doit être revu et doit inclure les préoccupations des secteurs plus faibles des sociétés rurales, qui sont souvent négligés par la recherche et les politiques agricoles nationales et internationales. De plus, nous appelons à la décision d'un moratoire sur la diffusion des OGM jusqu'à ce que toutes les questions de contamination environnementale et d'implications sanitaires soient entièrement réglées en conformité avec le principe de précaution et avec la pleine participation des ONG/ OSC et du public. Les produits à base d'OGM ne doivent pas être utilisés dans l'aide alimentaire (...).

III. Souveraineté alimentaire:

8. Questions commerciales

Perpétués par les pays du G8 et encouragés par la Banque Mondiale, le Fonds Monétaire International institutions ainsi que des financières régionales, les normes internationales du commerce de produits agricoles institutionnalisées par l'Organisation Mondiale du Commerce et d'autres accords commerciaux régionaux ont porté gravement atteinte à la sécurité alimentaire et au niveau de vie des petits paysans, notamment dans les pays en développement. Alors que l'Accord sur L'Agriculture de L'OMC autorise L'exportation de produits lourdement subventionnés, la plupart des pays en développement se voient contraints par les règles commerciales ou les politiques d'ajustement d'ouvrir leurs marchés locaux (l'utilisation de subventions comme celles autorisées aux pays riches leurs étant refusées). L'essentiel des subventions dans les pays industrialisés non va pas aux petites familiales exploitations mais aux gros producteurs, aux grosses affaires et aux entreprises transnationales qui investissent dans des méthodes agricoles et commerciales non durables. Dans nombre de zones rurales, la production alimentaire locale a été fortement découragée et la population rurale ne dispose que de très peu de solutions de rechange pour percevoir le revenu dont elle dépend alors pour acheter la nourriture importée " à bas prix ". Les politiques commerciales devraient être conçues de manière à permettre la prospérité de plus de groupes marginalisés en milieu rural. C´est pourquoi les ONG et OSC utilisent le terme ' souveraineté alimentaire " qui montre qu'un changement de politique est nécessaire pour mettre en place des politiques agricoles et commerciales favorables aux petits producteurs, aux paysans indigènes et aux communautés de pêcheurs. Par le terme " souveraineté



alimentaire ", nous exprimons la revendication des organisations de la société civile de leur droit de définir leurs propres politiques et stratégies en vue d'une production, distribution et consommation durables de la nourriture. En respectant les différentes cultures, la diversité de la production agricole paysanne et indigène, et la pêche artisanale, il est possible que la production à petite et moyenne échelle devienne la norme. Souveraineté alimentaire ne veut donc pas dire autarcie ou protectionnisme. La souveraineté alimentaire ne vise pas la fin du commerce international des produits agricoles et de la pêche.

- * Recommandations : Les ONG et les OSC demandent en tout premier lieu de mettre fin à toutes formes de dumping, c'est-à-dire la vente de biens à des prix inférieurs au coût de production. Les règles du commerce doivent être modifiées de manière à permettre aux familles paysannes et aux groupes vulnérables en milieu rural de conserver un revenu et de continuer à produire de la nourriture. Nous demandons L'exclusion de la nourriture et de L'agriculture des domaines de l'OMC, la rédaction par la FAO d'un protocole pour la sécurité alimentaire dans les relations commerciales et (pour une souveraineté alimentaire non basée sur le commerce pour les nations). Nous proposons la création d'un nouvel ordre transparent et démocratique pour la réglementation du commerce international.
- 9. Questions liées à la privatisation (Eau, marchés de la terre, etc...)

Les ONG et les OSC sont préoccupées par le fait que de plus en plus d'espoirs reposent sur la stratégie consistant à privatiser les biens publics et à rendre payantes des ressources rares afin d'éviter les problèmes d'accès et de pénurie. A la tête de ce processus, la Banque Mondiale soutient la création de marchés fonciers dans toutes les zones rurales dans le but de résoudre la question de l'accès à la terre. Il est certes positif que la question de la réforme agraire revienne à l'ordre du jour de l'agenda politique. Cependant, les ONG et les OSC notent avec préoccupation que les marchés de la terre ne fonctionnent pas correctement, la plupart du temps en raison des différentes ressources avec lesquelles les acteurs du marché ont à négocier. Par exemple, les grands propriétaires vont tenter de vendre leurs terres de mauvaise qualité. De plus, la privatisation de terres communales peut entraîner l'effondrement de de gestion des svstèmes ressources communales tels que les terrasses et l'irrigation

à petite échelle. On ne devrait pas oublier que la redistribution de la terre aux sans-terre et aux familles possédant de très petites parcelles demeure l'une des étapes les plus importantes vers un développement rural réussi. En outre, les ONG et les OSC doutent qu'un système privatisé d'approvisionnement en eau puisse bénéficier aux groupes les plus marginalisés en milieu rural. Les marchés peuvent fonctionner dans des cas où les acteurs disposent plus équitablement du pouvoir et de l'information.

- * Recommandations: Les ONG et les OSC sont contre les politiques et programmes visant à remplacer les activités de réforme agraire intégrale par des mesures introduisant un système basé sur les marchés fonciers. Elles redoutent qu'une privatisation rapide et sans discernement des biens publics ne porte atteinte à l'accessibilité et à la disponibilité de ces biens pour les groupes les plus marginalisés.
- 10. Besoin d'un modèle de démocratie basé sur le concept de participation sociale et économique

Afin de mettre en oeuvre toutes les propositions faites dans ce document, nous devons clarifier notre conception d'une démocratie fonctionne. Pour les ONG et les OSC présentes, une démocratie qui fonctionne correctement est une démocratie "intégratrice". Cette dernière a un double sens. Premièrement, elle signifie que tous les individus et groupes concernés doivent avoir l'opportunité de participer à la prise de décision. Dans cette optique, les gouvernements nationaux et locaux, qui ont une responsabilité importante dans la lutte contre la faim et la malnutrition, doivent être renforcés. mécanisme efficace pour pouvoir engager leur responsabilité légale doit être mis en place et étendu. Simultanément, la participation des organisations populaires et des ONG à tous les niveaux de la prise de décision politique doit également être renforcée et approfondie. Deuxièmement, une démocratie intégratrice signifie que les politiques doivent fournir des I 'exclusion contre Actuellement, la répartition des richesses et l'accès aux ressources de production connaît un processus de concentration rapide et de monopolisation. La survie à long terme de la démocratie dépend de la capacité de mettre un terme aux monopoles et d'établir des politiques et des interventions gouvernementales visant la réduction de l'exclusion sociale existante. Le manque de responsabilité légale de nombreux acteurs face à leurs obligations au titre des droits humains est un manquement à la mise en



œuvre d'une réelle démocratie. Le manque de sécurité dans l'accès aux ressources de production est une des causes majeures de la faim et de la malnutrition. En évoquant le besoin d'une démocratie intégratrice, en abordant les droits humains sociaux et économiques comme le droit à une nourriture suffisante, nous abordons le problème du "manque de volonté politique" de mettre en oeuvre les résultats du Sommet Mondial de l'Alimentation de 1996.

La seconde Conférence internationale de solidarité Asie-Pacifique

Par Pierre Rousset

Sydney, Australie, Pâques 2002

Immédiatement après la mission internationale de paix à Basilan, Philippines, (voir le Grain de sable 326 du 4 avril 2002), je me suis rendu à Sydney pour participer à la seconde Conférence internationale de solidarité Asie-Pacifique (APISC). Organisée à l'initiative du Democratic Socialist Party (DSP) d'Australie, la conférence s'est déroulée du 29 mars au 1er avril 2002. J'y étais envoyé par le groupe de la Gauche unitaire européenne / Gauche verte nordique (GUE/NGL) du Parlement européen.

J'avais déjà pu participer à la première conférence de solidarité Asie-Pacifique, à Sydney en avril 1998. Ce qui permet d'évaluer le chemin parcouru ces quatre dernières années.

La conférence de Sydney était intéressante à plus d'un titre. Elle reflète un long travail de solidarité engagée en Australie vis-à-vis de l'Asie (avant tout Timor-Est, l'Indonésie et les Philippines). Elle a une dimension militante immédiate : en 1998, lors de la première conférence de ce type, nous avions manifesté en appui à une grève de dockers, et cette année-ci en soutien à des réfugiés traités de façon inhumaine par le gouvernement. mouvements (syndicaux, associatifs) engagés dans les mobilisations contre la mondialisation libérale sont activement présents. Les travaux de la conférence ont d'ailleurs pour l'essentiel porté sur la mondialisation libérale, la montée des résistances populaires et le processus du Forum social initié à Porto Alegre et qui prend aujourd'hui corps en Asie. Mais, ce qui fait tout particulièrement la spécificité de cette rencontre, c'est la participation d'un ensemble de partis militants asiatiques d'origines politiques très diverses, en une expérience unitaire assez originale.

Dans l'ensemble, la conférence a été un succès, surtout en ce qui concerne la consolidation de liens entre le DSP d'une part et, d'autres part, divers partis et mouvements d'Asie (ainsi qu'entre ces partis et mouvements asiatiques qui se retrouvent à Sydney, à l'occasion de l'APISC). Le point le plus important concerne probablement ici l'affirmation d'une volonté et d'une capacité d'action commune, en particulier sur le terrain des résistances à la mondialisation libérale. Dans le détail, ce succès reste cependant inégal.

I/ LA SOLIDARITE

La conférence de Sydney est d'abord l'expression d'une solidarité des Australiens envers les Asiatiques (ou des Australiens de souche coloniale envers les populations autochtones, aborigènes). Les mesures ultra-répressives prises par le gouvernement contre les demandeurs d'asile ont dominé l'actualité politique ce printemps. Les représentants des populations opprimées d'Australie participaient à la rencontre. Et le réseau de solidarité international ASIET s'est élargi à l'Asie-Pacifique.

Traditionnellement, l'archipel indonésien occupe une place particulièrement importante dans les mouvements de solidarité en Australie, comme l'indique le nom de l'un des réseaux les plus actifs sur ce terrain : ASIET pour Action in Solidarity with Indonesia and East-Timor. Pour donne une dimension plus continentale à cette activité, ASIET opère dorénavant dans la cadre d'un réseau élargi : ASAP (Action in Solidarity with Asia and Pacific).

La présence à Sydney de divers mouvements démocratiques et sociaux d'Asie concrétisait cette démarche solidaire avec notamment RAWA (femmes d'Afghanistan); des mouvements paysans et syndicaux du Bangladesh, le Center of Indian Trade Unions d'Inde, le BMP des Philippines et le FNPBI d'Indonésie (dont la représente est très connue : Dita Sari...); la solidarité Birmanie ou Voice of Democracy de Hongkong et le KILSP de Corée du Sud. Cette année, la KCTU sud-coréenne n'était pas représentée, à la différence de 1998 (il faut dire que l'attention de la direction de la KCTU est aujourd'hui tournée sur la situation dans le pays et au sein même de l'organisation).

La conférence a discuté de nombreuses tâches de solidarité concrètes, vis-à-vis d'Aceh, de Timor-Est, de la Palestine, etc.

II/ LA PARTICIPATION AUSTRALIENNE



Des représentants de nombreux réseaux militants (écologiste, féministes, partis de gauche...) étaient à la conférence. Pourtant, en 2002, avec environ 750 entrées enregistrées, la participation australienne a été similaire, par le nombre et les milieux présents, à ce qu'elle avait été quatre ans plus tôt, en 1998. Pourquoi n'a-t-elle pas progressé alors que l'Australie a connu un développement important des mobilisations sur la mondialisation (Melbourne, 2001)? Il semble y avoir, à cette question, une réponse conjoncturelle et une autre, plus profonde.

La réponse conjoncturelle, c'est un surcroît d'activités dans un pays-continent où les déplacements nationaux sont chers. Le DSP avait déjà organisé une conférence nationale en début d'année. Une campagne en défense des réfugiés battait son plein en Australie et une manifestation était organisée dans le centre du pays aux dates mêmes de la conférence de Sydney. Le même nombre de participants a donc été réuni dans des conditions pratiques plus difficiles.

La réponse plus profonde, concerne la faiblesse des convergences durables dans le cadre des résistances à la mondialisation. Le mouvement a connu de grands moments, mais reste fragmenté. Les eaux ne se mêlent pas au quotidien. Je ne connais pas assez l'Australie pour préciser cette impression. Mais la conférence de Sydney réuni des milieux spécifiques. En particulier jeunes (mobilisés par «Resistance »). Des appuis syndicalistes s'affirment, ils sont importants mais restent limités. En gros, les mêmes milieux en 2002 qu'en 1998. La conférence de Sydney exprime un vrai travail de solidarité poursuivit en Australie depuis des années et un esprit internationaliste très respectables, mais qui n'a apparemment pas connu de saut qualitatif dernièrement.

III/ UN RESEAU MILITANT DE PARTIS

Comme je l'ai déjà signalé, l'un des traits les plus originaux de la conférence de Sydney est la présence active d'un réseau de partis militants d'origines très diverses par l'idéologie, l'histoire politique, voire les générations (le PRD indonésien est particulièrement jeune). Certains viennent de la référence maoïste (Inde, Philippines), d'autres de la référence trotskyste (Pakistan, Sri Lanka), d'autres encore proviennent d'une histoire nationale si spécifique qu'il serait vain de vouloir leur coller une

étiquette internationale (Indonésie, Corée du Sud). Ces partis asiatiques n'ont commencé à prendre contact que dans les années 1990. Ils étaient alors très « étrangers » les uns par rapport aux autres. Leur mise en réseau solidaire n'allait pas de soi. Or, la mayonnaise semble prendre.

La seconde APISC confirme en effet que le réseau initial de partis qui avaient constitué le «noyau » de la première conférence s'est consolidé au cours des quatre années passées. Au point que la nature des discussions a changé. En 1998, il s'agissait d'affirmer une volonté de dialogue, un sentiment de solidarité, un espoir de coopération, «signes de temps » désectarisés.

En 2002, les discussions ont été bien au-delà de la réaffirmation d'un esprit solidaire. Il s'agissait dorénavant d'agir en commun, dans l'ensemble asiatique. Cette volonté d'action commune aurait pu rester un vœux pieux. Mais l'internationalisation des résistances à la mondialisation libérale et du processus du forum social lui a permis de s'incarner. Du premier au dernier jour, les discussions au sein de la conférence ont été polarisées par cette question, ce qui leur a donné une réelle.

Plus que quantitatif, le progrès réalisé de 1998 à 2002 est ici qualitatif.

Le «socle » d'organisations que l'on retrouve de 1998 à 2002 et à partir duquel le réseau régional s'élargit comprend : le DSP d'Australie, le Labour Party Pakistan (LPP), le CPI (ML) Liberation d'Inde, le Parti démocratique du peuple (PRD) d'Indonésie, Power of the Working Class (PWC) de Corée du Sud, le Philippine Socialist Party of Labour (PSPL) des Philippines, le Socialist Party of Timor (PST). Le Nanka Sama Samaya Party (NSSP) du Sri Lanka, présent en 1998, n'a pu venir pour des raisons financières en 2002. Par ailleurs, d'autres mouvements philippins sont impliqués dans le réseau. Cette année, le PRCPD était présent et Amin devait l'être... si l'administration philippine n'était pas malencontreusement entrée en rupture de stock pour la remise des passeports!

Des liens ont été tissés avec d'autres partis, mais plus récemment ou plus «marginalement ». Notons en particulier (même si certains n'étaient pas à Sydney) : le Acehnese People's Democratic Resistance (FPDRA), Free Papua Movement (OPM), Bougainville Interim Governement (BIG), Workers Communist Party of Iraq, Malaysian Socialist Party (PSM), au



Pakistan : Seraiki National Party (SNP), Communist Workers-Peasant Party et le Pakistan People's Party (Shaheed Bhutto).

L'extension du réseau se dessine de deux façons. Par l'intégration (non stabilisée) de forces venant d'autres pays que ceux du «socle ». Mais aussi par une démarche plus pluraliste dans des pays mêmes du «socle ». Depuis l'origine, plusieurs mouvements philippins ont été associés à la démarche de l'APISC, même si le SPP représentait l'interlocuteur privilégié du DSP. L'une des contradictions du réseau construit autour de l'APISC, c'est qu'il était unitaire sur le plan régional, mais rarement sur le plan national. Bien sûr, cette situation pouvait s'expliquer par la situation prévalant dans certains pays (Indonésie...). Mais la question mérite d'être posé. Aujourd'hui, plusieurs mouvements pakistanais sont contactés, de concert et avec l'accord du LPP. C'est une évolution intéressante.

En 2002, la représentation du Pacifique Sud était bien moindre qu'en 1998. Le DSP éprouve visiblement des difficultés à stabiliser des liens dans cette partie du monde. Il y a des problèmes matériels (coût des voyages); mais aussi politiques. Certains cadres du DSP notent que la politisation reste «moindre » dans cette région qu'en Asie. D'autres corrigent : elle est «différente » (plus religieuse, par exemple). Autant une dynamique asiatique s'affirme à l'occasion des APISC, autant cela ne paraît pas être pour l'heure le cas en ce qui concerne le Pacifique Sud.

IV/ LE PROCESSUS DU FORUM SOCIAL

En conclusion de ses travaux, la seconde APISC:

- 1. Apporte son soutien à l'Appel aux mobilisations adopté à Porto Alegre par les mouvements sociaux, lors du dernier Forum social mondial.
- 2. Soutient la perspective d'un Forum social mondial en Inde, en 2004.
- 3. Soutient la tenue d'une rencontre régionale à Manille au printemps 2003, étape dans la convergence des résistances à la mondialisation et à la guerre.
- 4. Appelle à la journée internationale d'action avec la Palestine du 19 avril.

On voit à quel point la question du forum social mondial a été centrale dans la conférence. Le processus du FSM englobe évidemment des forces beaucoup plus nombreuses que celles qui étaient représentées à Sydney. Par ailleurs, la conférence déclare son soutien au processus du FSM et du forum social asiatique. Elle ne prétend pas l'incarner.

Deux choses me paraissent ici importantes : 1. La convergence des résistances à la mondialisation libérale, notamment dans le cadre des forums sociaux, offre un cadre international et internationaliste qui permet de poser dans des termes concrets (et nouveau) les perspectives d'action commune. 2. Depuis longtemps, les résistances aux politiques libérales s'affirment en Asie, mais ce n'est que maintenant qu'elles commencent à s'inscrire significativement dans le processus et la référence du FSM.

Depuis l'origine, des mouvements asiatiques participent activement au FSM (Focus on the Global South, Freedom from Debt Coalition, Assembly of the Poors, etc.). Mais la référence «Porto Alegre» est restée pour la grande majorité des militants de cette partie du monde lointaine, abstraite ou inconnue. La perspective d'un FSM en Inde, pour 2003, et dans l'immédiat d'un processus de forum régional change la donne.

Une dynamique convergente semble amorcée en Inde. Les débats à la conférence de Sydney semblent monter que cette dynamique peut aussi s'affirmer en Asie du Sud-Est. La Thaïlande, la Corée du Sud, les Philippines vont s'inscrire facilement dans le processus asiatique.

Ce processus régional du forum social en Asie du Sud-Est peut opérer un bond en avant si la proposition d'une conférence autour du 1er Mai 2003 à Manille fait suffisamment l'unité aux Philippines, avec toutes les forces syndicales et associatives concernées (et avec le soutien d'un arc de forces politiques qui va des « blocs » issus de la crise du PCP jusqu'aux composantes d'Akbayan). A cette condition, la conférence de Manille devrait être un événement important avec des répercussions réelles dans la région.

anecdote paraît significative. Une me Initialement, la perspective d'un FSM en Inde a été adoptée au Conseil international du FSM sans que, dans leur majorité, les premiers intéressés (les mouvements indiens) aient été au courant. Ils auraient pu se rebiffer; comme d'autres mouvements asiatiques, qui ne se sentent pas (ou trop faiblement) représentés dans les structures du FSM. Mais la réaction est plutôt : «Surprise ! Première nouvelle, mais bonne nouvelle. Aidons à assurer le succès du FSM indien et du FSA».



Sans préjuger de l'avenir (les obstacles sont nombreux), disons que la dynamique «forum social» est amorcée en Asie. Tout peut encore capoter, mais tout commence à prendre forme.

V/ COUP D'Œ IL MONDIAL

Un mot sur la participation «extra-asiatique» à la conférence de Sydney. Outre la GUE/NGL, notons la présence du MST brésilien, de Sud-Africains, de l'ODP turque, du Parti de gauche suédois, du SWP anglais, de Z Magazine (USA), de Solidarity et d'ISO des Etats-Unis (liste non exhaustive). La Red-Green Alliance du Danemark était annoncée, mais n'a finalement pas pu venir.

Dans son champ politique (radical), I'APISC représente une expérience très intéressante de convergence unitaire entre des partis et mouvements aux origines très diverses. Le DSP a joué un rôle pivot dans l'impulsion des liens politiques régionaux. Mais on passe, il semble, d'un ensemble de liens bilatéraux (entre le DSP et chaque parti national) à des liens plus multilatéraux (entre tous les partis composants le «socle» de base du réseau asiatique). Comme on est passé d'une volonté d'échange, de dialogue à une volonté d'action. Une action unitaire qui peut prendre corps en appui au développement international des résistances sociales à la mondialisation libérale. La seconde conférence de Sydney marque ce point d'inflexion.

Bien entendu, tout reste fragile, surtout si l'on tient compte de la situation politique dans bon nombre de pays asiatiques (durcissement répressif au nom de la lutte «antiterroriste»). Mais l'expérience est déjà suffisamment avancée

pour en tirer des enseignements, quoi qu'il arrive à l'avenir.

En Europe aussi, il existe des réseaux «partidaires» régionaux directement concernés par le cadre d'action ouvert grâce aux mobilisations contre la mondialisation libérale (l'un autour des PC, l'autre des partis de la gauche radicale anticapitaliste par exemple). En Amérique latine, il y a l'expérience déjà ancienne et très particulière du Foro de Sao Paulo, avec un grand point d'interrogation : comment va-t-il évoluer à l'heure de la double offensive pour imposer l'Alca et la politique de «guerre en permanence» de Bush ?

Un constat, donc : la mise en réseaux régionaux de partis d'origine diverses n'est plus le seul apanage de l'Amérique latine. Tout n'est certes pas comparable (l'arc de forces représentées dans le Foro de Sao Paulo reste unique et je doute que ce soit un modèle reproductible, voire reconductible). Un constat qui débouche sur une question : la mise en contact de ces réseaux partiaires régionaux pourrait-elle aider à construire un nouveau cadre internationaliste pour les partis, à l'échelle intercontinentale? Et à quelles conditions ?

L'internationalisation en cours du FSM confirme l'émergence d'un nouvel internationalisme des mouvements sociaux. La conférence de Sydney, de concert avec d'autres expérience, confirme-t-elle que l'émergence d'un nouvel internationalisme des partis (radicaux) est, elle aussi, une question d'actualité? N'est-ce pas une question intéressante ?

Pierre Rousset.

Contact pour cet article. Groupe de travail Asie-Pacifique d'ATTAC France groupe-asie@attac.org

Vous avez rendez-vous avec ATTAC

Intéressé(e) par un rendez-vous il suffit de cliquer sur http://attac.org/indexfr puis de choisir « ATTAC dans le Monde » « Rendez-vous avec ATTAC » pour en obtenir les détails.

-- Mardi 04 AUSTRIA : Wien ESPANA : Valencia

FRANCE: Nantes – Avignon

NORGE: Oslo

SUISSE SCWEIZ: Lausanne

-- Mercredi 05

AUSTRIA: Linz – Graz DANMARK: Odense

ESPANA: Barcelona - Madrid



FRANCE: Nantes – La Rochette – La Ciotat – Paris 11 – Reims – Paris 09 10 – Paris 12 – Cavaillon – Paris

19 - Malakoff - Voiron - Brest

NORGE: Stavanger

-- Jeudi 06

AUSTRIA: Sundwind Buro - Marchegg

DANMARK: Odense ESPANA: Madrid FINLAND: Vantaa

FRANCE: Apt - Paris Centre - Le Mans - Salon de Provence - Lille - Paris 14

-- Vendredi 07

AUSTRIA: Hollabrunn

BELGIQUE BELGIE: Bruxelles DEUTSCHLAND: Berlin

FRANCE: Chinon – Nancy – Paris Nord Ouest

(*) <u>coorditrad@attac.org</u> est l'adresse de secrétariat international des bénévoles qui coordonnent une équipe de 700 traducteurs répartie sur toute la planète. Vous aussi vous pouvez participer. Il suffit de les contacter en précisant votre (ou vos) langue maternelle et les langues depuis lesquelles vous pouvez traduire. Le travail de traduction est basé sur le volontariat et ne vous engage pas à répondre à toutes les demandes tout le temps. Vous travaillez à votre rythme et en fonction de vos intérêts.